

« Bordeaux Mon Quartier »
*une nouvelle ambition pour la
proximité et la participation citoyenne*

La mise en œuvre du programme d'action des [100 premiers jours](#) de mandat de la nouvelle majorité municipale se poursuit. Issue d'un engagement fort auprès des Bordelais, la démocratie de proximité à l'échelle des quartiers a été repensée en profondeur. Mardi 19 mai 2026, Thomas Cazenave maire de Bordeaux a présenté le nouveau « pacte démocratique » de la Ville.

Proximité, simplicité et réactivité

Le citoyen (habitant, commerçant, association, etc.) sera placé au cœur du nouveau dispositif. C'est autour de lui, de « son quartier » au périmètre redéfini, que se construit cette organisation. Celle-ci simplifiera la participation citoyenne dans toute la ville, avec des élus identifiés en proximité et à l'écoute, des espaces d'échange et de décision au cœur des quartiers et un soutien participatif aux initiatives locales.

Le pouvoir et les prérogatives des maires-adjoints de quartier, en charge d'animer ce nouveau dispositif, seront en conséquence renforcés.

Vous trouverez ci-dessous, la présentation de Thomas Cazenave à la presse, ce mardi 19 mai. Seul le prononcé fait foi.

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez, j'ai pris des engagements concrets auprès des Bordelais pour les 100 premiers jours du mandat. Le 9 avril dernier à la Halle des Doutes, je vous ai détaillé 15 premières décisions mises en œuvre dans ces 100 jours.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre : celle de la construction d'une nouvelle politique de proximité et de participation citoyenne pour Bordeaux.

Je suis donc très heureux de vous présenter le projet de nouveau « pacte démocratique » que je vais proposer cet après-midi en commission aux élus du conseil municipal. Il s'agit d'une vraie réforme structurelle à la fois dans la profondeur et dans la durée.

Ce « pacte démocratique » n'est pas figé, bien au contraire : il pourra être amendé et amélioré par les élus.

Ainsi travaillé, il fera l'objet d'un vote dans 15 jours au Conseil municipal du 1er juin. Puis il aura vocation à s'installer progressivement et s'enrichir dans les mois à venir.

Pourquoi avons-nous voulu en faire une des priorités de ces 100 premiers jours ?

Parce qu'au même titre que les Bordelaises et les Bordelais nous disent vouloir plus de sécurité, plus de propreté, plus de sport ils nous disent aussi vouloir être mieux écoutés, en particulier pour les sujets qui concernent directement leur quotidien et leur quartier.

On ne fait pas la ville sans les Bordelaises et les Bordelais, sans les écouter, sans les impliquer, en proximité, c'est ma conviction.

C'est pourquoi, dans la campagne, j'ai pris l'engagement de plus de proximité de l'action municipale et de plus de responsabilité de nos élus.

En 2008, notre ville a été organisée en 8 quartiers administratifs représentés par autant de maires-adjoints de quartier. Ce fut une première étape de proximité, pour offrir plus de services à l'échelle de ces grands quartiers.

Aujourd'hui, nous voulons franchir une nouvelle étape en donnant plus de pouvoir et de prérogatives à ces 8 maires-adjoints de quartier et en poursuivant l'objectif de faire plus proche, plus simple et plus lisible.

Ce nouveau pacte, nous l'avons appelé « **Bordeaux Mon Quartier** » car il est guidé par un fil rouge : l'hyperproximité.

Cette hyper-proximité, c'est notre capacité, élus et agents, à écouter, entendre et répondre rapidement et efficacement aux besoins, avec les bonnes solutions au bon endroit et au bon moment.

Les maires-adjoints de quartier seront donc au cœur de cette nouvelle ambition de proximité, qu'ils auront la charge d'animer dans leur quartier avec, notamment, et je vais y revenir :

- Un maillage plus fin de leur grand quartier ;
- Des élus de proximité à leurs côtés ;
- Des moyens renforcés avec un véritable budget participatif de proximité ;
- Une commission citoyenne réunissant des habitants et des acteurs du quartier ;
- Et enfin, des conseils de proximité.

Concrètement, nous allons désormais raisonner à la maille de 30 quartiers, au sein de nos 8 grands quartiers administratifs.

Le « quartier », c'est celui que l'on cite à nos amis, à nos collègues, quand ils nous demandent où l'on habite à Bordeaux.

30 quartiers, ce sont donc des quartiers plus proches du quotidien, des préoccupations et des attentes de chaque habitant. Ce sont 30 quartiers « vécus ».

Cette nouvelle carte des quartiers pourra évoluer à l'avenir, pour correspondre mieux encore aux réalités du quotidien de chaque Bordelais.

Faire évoluer la carte des quartiers, ce n'est pas un travail qui est mené en chambre, mais au contraire une réflexion collective à porter avec les habitants.

Ce sujet fera donc partie des travaux participatifs que nous proposerons aux citoyens dans nos quartiers, je vais y revenir.

Concrètement, dans chacun de ces 30 quartiers, « Bordeaux Mon Quartier » sera incarné par un élu de proximité identifié, connu et à l'écoute.

Cet élu de proximité assurera une veille locale, la représentation du maire-adjoint du quartier et le lien avec les services de la Mairie de quartier.

Ici par exemple, dans le quartier de Nansouty/Saint-Genès, Lionel Grossmann sera l'élu de proximité du quartier Saint-Genès et Paul Dionis du Séjour celui du quartier Nansouty.

Dans chacun de ces 30 quartiers, « Bordeaux Mon Quartier » ce sera aussi un conseil de proximité, donc un espace d'échange avec les Bordelaises et les Bordelais plus proche des préoccupations du quotidien du quartier.

Pour répondre à ces attentes et aux aspirations des habitants et acteurs du quartier, les maires-adjoints du quartier disposeront de moyens renforcés avec un budget participatif de proximité, porte d'entrée unique pour les initiatives du quartier.

Un fonctionnement plus ambitieux mais aussi plus simple, plus lisible et plus accessible.

Pour l'ensemble des quartiers nous mobilisons ainsi 1 million d'euros regroupant les différents dispositifs de soutien existants (Fonds d'Aide aux Quartiers, Atelier des initiatives et Budget participatif bordelais) pour :

- Améliorer le cadre de vie, animer les quartiers, développer les liens sociaux, renforcer l'identité et la dynamique des quartiers
- Soutenir les actions ponctuelles réalisables en moins d'1 an
- Les investissements plus ambitieux – impactant le cadre de vie par exemple – pourront être soumis, par choix de la commission, à une votation citoyenne.

L'autre innovation forte de ce nouveau pacte démocratique, ce sont les citoyens qui vont désormais s'engager pour 2 ans dans les commissions citoyennes des 8 grands quartiers pour accompagner les maires-adjoints de quartier. Il ne s'agit donc pas d'une démarche de concertation ponctuelle.

30 habitants et acteurs du quartier vont ainsi être associés à la vie et aux projets de chaque grand quartier :

- 20 habitants du quartier : 10 tirés au sort parmi les volontaires et 10 tirés au sort dans le fichier des adresses postales
- 10 acteurs du quartier tirés au sort parmi les volontaires.

Chaque maire-adjoint s'appuiera sur sa commission citoyenne, notamment pour travailler aux projets de son quartier et attribuer les subventions du budget participatif de proximité.

Les maires-adjoints, les élus de proximité et les commissions citoyennes s'appuieront en outre sur l'observatoire urbain que nous allons créer pour éclairer leurs débats et décisions par :

- De la veille des évolutions démographiques, sociales, urbaines et des usages dans les quartiers
- Des enquêtes de terrain
- De l'analyse de données pour objectiver les besoins

Dans la transformation que nous proposons, il y a aussi des dispositifs qui demeurent comme :

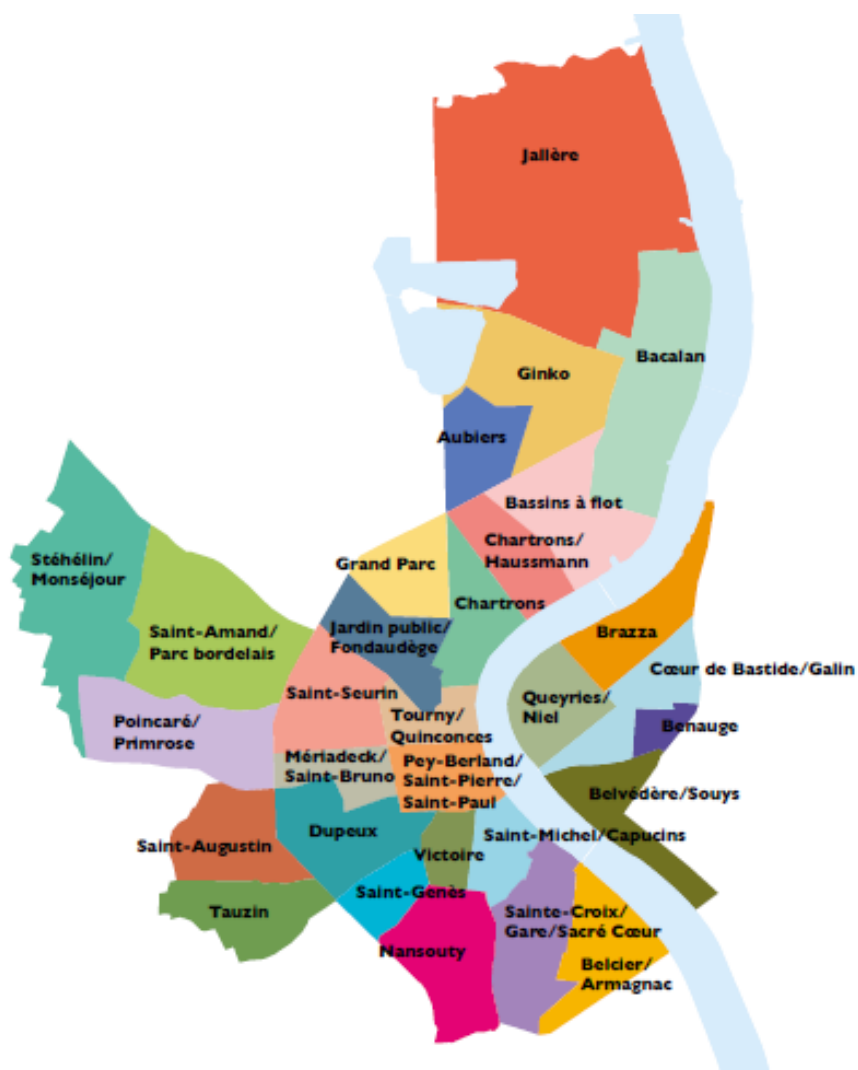
- Les conseils de quartier, qui se tiendront désormais une fois par an, en début d'année, les élus viendront rendre compte de l'action menée, échanger avec les habitants et se donner des perspectives pour l'avenir du quartier ;
- Le Droit d'Interpellation Citoyenne (DIC), qu'on doit améliorer dans les années à venir pour le rendre plus efficace et accessible.

Dans 15 jours, nous soumettrons ainsi au **vote du conseil municipal** ce nouveau pacte démocratique « Bordeaux Mon Quartier ». D'ici là, tous les élus du conseil municipal, qu'ils appartiennent ou non à la majorité municipale, sont invités à enrichir ces propositions.

S'en suivront, après approbation :

- Les appels à volontaires et tirages au sort pour la constitution des commissions citoyennes.
- 8 conseils de quartier, du 8 juin au 9 juillet, auxquels je participerai et qui seront l'occasion aux maires-adjoints et aux élus de proximité de se présenter et de présenter aux Bordelaises et aux Bordelais cette nouvelle politique de proximité « Bordeaux Mon Quartier ».
- Enfin, les premières réunions de ces commissions citoyennes se tiendront en septembre après une grande plénière que je présiderai avec les maires-adjoints de quartier.

Les 30 quartiers



Service de presse

Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - bordeaux.fr

